



Lac Amance  
Port Dienville  
**TARIFS DE MISE À L'EAU**  
**SAISON 2017**



FORFAITS   Tarif en € TTC	Bateau moteur jusqu'à 70CV avec ponton	Bateau moteur à partir de 71CV avec ponton	Jet-ski (VNM) toute puissance
1/2 journée à partir de 15h	12,20	14,50	15,30
Journée	21,00	27,10	23,90
Week-end 2 jours (sam/dim)	35,70	45,90	30,60
Week-end 3 jours (ven/sam/dim ou sam/dim/lun)	40,40	51,40	35,90
3 jours consécutifs en semaine	30,60	40,80	30,60
7 jours consécutifs	89,10	127,50	63,80
2 semaines consécutives	129,00	198,40	—
10 jours non consécutifs	158,10	200,90	128,20
10 week-ends de 3 jours	237,90	294,00	—
30 jours consécutifs	244,00	325,50	—
30 jours consécutifs avec branchement supérieur à 5 ampères	264,00	345,50	—
3 mois à partir du 1 <sup>er</sup> /07	378,20	521,00	—
3 mois à partir du 1 <sup>er</sup> /07 avec branchement supérieur à 5 ampères	428,20	571,00	—
Saison	561,10	702,80	—
Saison avec branchement supérieur à 5 ampères	636,10	777,80	—
Saison club jet promenade	—	—	207,50
Saison club jet sport	—	—	170,80
Saison jet promenade	—	—	268,30
Saison jet sport	—	—	237,70
Saison jet supplémentaire pour tout propriétaire de bateau ou de jet ayant un forfait saison	—	—	122,10

## Barque pour la pratique de la pêche avec un moteur inférieur à 6 CV

Saison avec emplacement au port, raccordement à l'eau et à l'électricité, accès libre aux sanitaires et douches du port et parking : 103,80 €.

## Informations pratiques

Les pontons sont aménagés pour des bateaux de 11 mètres de long sur 3 mètres de large maximum.

**Un contrat par embarcation est établi. Merci de fournir :**

- permis de conduire en eau fluviale ou mer,
- attestation d'assurance de l'année en cours,
- carte de navigation ou acte de francisation.

**Pour les bateaux, le tarif ponton comprend :**

- l'emplacement au port,
- le droit de navigation,
  - ✚ à partir du forfait week-end
- le raccordement à l'eau et à l'électricité,
- l'accès libre aux sanitaires et douches du port,
- le parking.

**Pour les jet-skis, à partir du forfait week-end, le tarif comprend :**

- l'accès libre aux sanitaires et douches du port,
- le parking.

**Facturation des cartes d'accès magnétiques non restituées ou cassées à la fin du contrat :**

- accès parking et ponton : 22,85 €
- carte carburant : 53 €

**Modes de paiement acceptés :** chèque bancaire (à l'ordre du Trésor public), carte bancaire, espèces ou chèques-vacances (à l'exception du carburant).





# Capitainerie de Port Dienville

## HAUTE SAISON

Ouvert tous les jours

18 au 31 mars / 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> novembre inclus

10h-12h et 14h-17h

Avril, mai et septembre

du lundi au vendredi : 10h-12h et 13h-17h30

week-ends et jours fériés : 9h-18h

Juin, juillet et août

9h-19h

---

## BASSE SAISON

Ouvert du lundi au vendredi

Janvier, février, du 1<sup>er</sup> au 17 mars, novembre et décembre

10h-12h et 14h-17h

---

Département de l'Aube

Capitainerie de Port Dienville

10500 DIENVILLE

Tél. : 03 25 92 27 69 • Fax : 03 25 92 26 10 • [port.dienville@aube.fr](mailto:port.dienville@aube.fr)

[www.lacs-aube-champagne.fr](http://www.lacs-aube-champagne.fr)



**Aube**  
en Champagne  
**LE DÉPARTEMENT**